

Une voie de choix



Journal municipal

Juillet/Août 2026



Table des matières



Informations générales	3
Répertoire.....	4
L'équipe municipale	4
Organismes	4
Résumé de la séance du conseil	5
Avis public	6
Services municipaux / Autres nouvelles.....	7
Bureau municipal fermé	7
Versement de taxes	7
Concours Route des fleurs	7
Protégez votre habitation.....	7
Comité d'embellissement	8
Promenade Fleuve	9
Eaux usées	9
Loisirs, culture et vie communautaire	10
Calendrier des activités	10
Optique Portneuf	10
Calendrier estival	11
Quai des Arts	12
Programmation des loisirs	12
Camp de jour 2026	13
Base de plein air et jeux d'eau	14
Local des jeunes	14
Appel aux bénévoles, artistes et exposants (Halloween, Marché de Noël et expositions à la biblio).....	15
Retour sur la Fête nationale du Québec à Portneuf	16
Bibliothèque	17
Activités des organismes.....	18
Divers.....	19

Le contenu du Journal municipal UNE VOIE DE CHOIX est limité à des éléments d'information pertinents et factuels. La Ville, par l'entremise du comité du Journal, n'accepte aucun article de nature éditoriale ou de texte d'opinion de quelque nature que ce soit. La vocation du Journal municipal étant d'abord et avant tout axée sur la communication au sujet des affaires municipales, le comité du Journal se réserve le droit, en tout temps, d'accepter ou de refuser du contenu qui ne lui semble pas objectif, neutre ou pertinent pour les citoyens. Par ailleurs, lorsque requis, la Ville se réserve le droit de corriger ou de modifier la mise en page ou le contenu reçu, tout en respectant le sens du texte, dans un souci d'harmonisation et de qualité de l'information diffusée. Enfin, la forme masculine utilisée dans la rédaction du Journal municipal est non-discriminatoire et vise uniquement à alléger le texte et à en faciliter la lecture. Retrouvez également le Journal municipal en version électronique sur notre site Internet www.villedeportneuf.com dans la section « Ma ville / Journal municipal ».

PROCHAINE PARUTION : 14 septembre

Photo de la page de couverture: Claude Lacombe

Informations générales



HÔTEL DE VILLE

655, Avenue de l'Église, Portneuf (Québec) G0A 2Y0

Téléphone : 418 286-3844

Courriel : info@villedeportneuf.com

HEURES D'OUVERTURE*

Lundi au jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 9 h à 13 h

*Lors des journées fériées, l'horaire peut varier.

Pour rencontrer l'équipe municipale en dehors des heures d'ouverture, communiquez avec nous.

RESPONSABILITÉS ET COMITÉS

Mario Alain MAIRE maire@villedeportneuf.com	• Finances • Préfet de la MRC de Portneuf	• Ressources humaines • Voirie, Aqueduc, Égout
Jean Monfet CONSEILLER AU POSTE #1 jean.monfet@villedeportneuf.com	• Maire suppléant • Conseil d'administration de la Résidence Portneuvienne • Régie portneuvoise de protection incendie (substitut)	• Finances • Ressources humaines • Corporation d'aménagement et de protection de la rivière Sainte-Anne (CAPSA)
Yves Savard CONSEILLER AU POSTE #2 yves.savard@villedeportneuf.com	• Récolo (substitut) • Ressources humaines • Comité consultatif d'urbanisme	• Parc naturel régional de Portneuf • Voirie, Aqueduc, Égout
Linda Côté CONSEILLÈRE AU POSTE #3 Linda.cote@villedeportneuf.com	• Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina) • Bibliothèque municipale et Réseau Biblio	• Comité de suivi de la politique familiale et des aînés • Table de concertation culture
Joëlle Genois CONSEILLÈRE AU POSTE #4 joelle.genois@villedeportneuf.com	• Récolo • Comité des communications et des loisirs • Secteur perthuis	• Conseil d'administration de la Résidence Portneuvienne (substitut) • Représentante à la MRC de Portneuf (substitut)
Elisa Gingras Pascal CONSEILLÈRE AU POSTE #5 elisa.gingraspascal@villedeportneuf.com	• Ressources humaines • Finances • Comité consultatif d'urbanisme	• Comité du développement durable Fonds Alcoa • Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina)
Diane Godin CONSEILLÈRE AU POSTE #6 diane.godin@villedeportneuf.com	• Représentante à la MRC de Portneuf • Représentante à l'Office Municipal Habitation du Grand Portneuf (OMHGP)	• Conseil d'administration de la Table de Concertation des Aînés de Portneuf

PLAINTÉ, REQUÊTE ET SUGGESTION

Pour soumettre une plainte, requête ou une suggestion à l'équipe ou au conseil municipal, transmettez un courriel à info@villedeportneuf.com ou complétez le formulaire disponible sur notre site Internet ou à l'hôtel de ville. Vous devrez détailler la situation ainsi que fournir les informations suivantes : nom et prénom, adresse, numéro de téléphone, courriel, ainsi que la meilleure façon de vous joindre (courriel ou téléphone). Soyez assuré que les demandes restent confidentielles.



L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Pour joindre l'hôtel de ville : 418 286-3844 puis composez le numéro de poste :

RÉCEPTION

Lison Lafrance, poste 1
info@villedeportneuf.com

DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE

Vincent Lévesque Dostie, poste 18

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

Morgane Zaffalon, poste 14

COMPTES PAYABLES

Carrie-France Leclerc, poste 16
Hélène Lavallée, poste 17

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Julien Pertin, poste 13
Gabrielle Paquin, poste 12

AGENTE DE COMMUNICATIONS

Jacinthe Gagnon, poste 22

INFRASTRUCTURES

Denis Dion, poste 15

TRAVAUX PUBLICS (pendant les heures d'ouverture)

Garage municipal, poste 10

URBANISME

Mylène Parent, poste 19
Kalina Simard, poste 21

RÉGIE PORTNEUVOISE DE PROTECTION DES INCENDIES (RÉPPI)

418 285-1207

BIBLIOTHÈQUE LA DÉCOUVERTE

Marcelle Thibault, 418 808-2818
biblio@villedeportneuf.com

CONTRÔLE ANIMALIER

SPA Québec, 418 527-9104

ORGANISMES

Cercle de Fermières Portneuf

cerclefermieresportneuf@gmail.com

FADOQ de la joie de Portneuf inc.

lefebvre.sylvie@live.ca

La course de la Banquise Portneuf

coursedelabanquise@gmail.com

La Société d'Histoire et du Patrimoine Portneuf 1861

demers.gignac@telus.net

Les Chevaliers de Colomb du conseil de Portneuf no 6290

bedardjacques@telus.net

Les Scouts de Portneuf (74e groupe de Portneuf)

Chantal.bussièrès@telus.net

Reg'Arts Portneuf

regarts.portneuf@gmail.com

Société des Arts Traditionnels de Portneuf

gaetanmorissette@hotmail.com

Société Saint-Vincent de Paul de Portneuf et Comptoir vestimentaire

ndportneuf@ssvpq.org

Pour toute **urgence** nécessitant une intervention **immédiate** du Service des travaux publics en dehors des heures normales, veuillez composer le **418 284-9794**.

Résumé de la séance du conseil



Dorénavant, un résumé des séances du conseil sera partagé dans le journal municipal. Les procès-verbaux complets sont disponibles en ligne au www.villedeportneuf.com / MA VILLE / SÉANCES DU CONSEIL.

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2026

Adoption des comptes payés du mois de juin :

Dépôt de la liste des chèques émis et des comptes payés en date du 4 juillet totalisant la somme de 742 566,08 \$.

Équité salariale - Mandat à la FQM :

Autorisation de mandater le Service en ressources humaines et relations du travail de la Fédération québécoise des municipalités afin de réaliser les travaux obligatoires liés au maintien de l'équité salariale.

Renouvellement de l'entente - Programme de supplément au loyer :

Autorisation de renouveler l'entente de gestion avec la Société d'habitation du Québec pour une période de cinq ans et d'autoriser le maire et la directrice générale adjointe à la signer.

Ententes d'entraide en sécurité incendie :

Autorisation de signer les ententes d'entraide lors d'un incendie ou d'un sauvetage avec les municipalités limitrophes desservies par la Régie portneuvoise de protection incendie (REPI).

Entente de fin des travaux - Base de Plein Air :

Autorisation de signature de l'entente de fin des travaux à la Base de Plein Air.

Soutien à la Résidence Portneuvienne :

Autorisation du prêt de matériel ainsi que de la livraison et de la récupération par les employés municipaux dans le cadre d'une activité organisée le 5 août.

Adoption du règlement # 309 – Zone Rv-3 :

Adoption d'un règlement modifiant les conditions d'émission des permis de construction afin de permettre, sous certaines conditions, la construction dans la zone résidentielle de villégiature Rv-3.

Adoption du règlement # 310 – Plan d'urbanisme :

Adoption d'une modification au plan d'urbanisme afin de préciser les dispositions applicables à l'affectation résidentielle de villégiature.

Demandes de permis assujetties au PIIA :

Autorisation d'émettre des permis de rénovation pour les immeubles situés au 50, 238 et 292, 1re Avenue.

Adoption du règlement # 311 – Réfection des routes :

Adoption d'un règlement prévoyant une dépense et emprunt de 500 000 \$.

Adoption du règlement # 312 – Ponceaux et fossés :

Adoption d'un règlement encadrant l'aménagement des ponceaux d'accès aux propriétés privées et des fossés municipaux afin d'assurer une meilleure gestion du drainage et de préserver les infrastructures routières.

Autorisation de paiement – Atelier UMS :

Autorisation du paiement de 24 787,26 \$, plus les taxes applicables, pour des travaux réalisés.

Achat d'un véhicule – Travaux publics :

Autorisation de l'acquisition d'un nouveau véhicule pour le Service des travaux publics auprès de Saint-Raymond Ford, financé par le fonds de roulement sur une période de trois ans.

Prochaines séances du conseil :

Lundi 3 août et mardi 8 septembre à 19 h 30
au 500, rue Notre-Dame, Portneuf.

SÉANCE DU CONSEIL EN REDIFFUSION

Les séances du conseil sont maintenant filmées et seront disponibles en rediffusion dès le lendemain ou le surlendemain. Vous pouvez donc visionner celles-ci en rediffusion. Les liens des vidéos sont disponibles sur notre site Internet au www.villedeportneuf.com.



AVIS PUBLIC est donné aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'ensemble de la Ville de Portneuf.

1. Lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 juillet 2026, le conseil municipal de la Ville de Portneuf a adopté le règlement # 311 : "Règlement # 311 prévoyant une dépense de 500 000 \$ pour la réfection de diverses routes et divers rangs et un emprunt à long terme n'excédant pas 500 000 \$."
2. Ce règlement décrète la reconstruction du rang Saint-Paul ainsi que le drainage et le rechargement de divers autres rangs. Le règlement prévoit également l'affectation de toutes contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense.
3. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Ville de Portneuf peuvent demander que le règlement # 311 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

1. Ce registre sera accessible de 9 h à 19 h le mercredi 15 juillet 2026, à l'hôtel de ville situé au 655, avenue de l'Église, G0A 2Y0, Portneuf.
2. Le nombre de demandes requis pour que le règlement # 311 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 212. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement # 311 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
3. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 h le mercredi 15 juillet 2026, à l'hôtel de ville situé au 655, avenue de l'Église, G0A 2Y0, Portneuf.
4. Le règlement peut être consulté à l'hôtel de ville aux heures ordinaires de bureau. Il est également disponible sur le site Internet de la Ville.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la Ville de Portneuf :

- Toute personne qui, le 6 juillet 2026, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée sur le territoire de la Ville de Portneuf et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et;
- être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être frappée d'une incapacité de voter résultant d'un jugement rendu en vertu de l'article 288 du Code civil du Québec.
- Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
- être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la Ville de Portneuf depuis au moins le 6 juillet 2026;
- dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être frappée d'une incapacité de voter résultant d'un jugement rendu en vertu de l'article 288 du Code civil du Québec.
- Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la Ville de Portneuf, depuis au moins 6 juillet 2026;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins le 6 juillet 2026, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire de la Ville de Portneuf, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
- Personne morale :
- avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, 6 juillet 2026 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi.

Donné à Portneuf, le 7 juillet 2026.



BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

Veuillez noter que le bureau municipal sera fermé le **lundi 7 septembre 2026**.

En dehors des jours fériés, l'horaire est le suivant :

Lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Vendredi de 9 h à 13 h

Versement des taxes



4^e versement : 9 juillet
5^e versement : 9 septembre

CONCOURS ROUTE DES FLEURS

Chaque année, la Route des fleurs, une initiative de la Société d'horticulture et d'écologie de Portneuf (SHEP), contribue à embellir notre milieu grâce à l'engagement des citoyens.



Vous êtes fier de votre aménagement paysager?

Inscrivez-vous au concours Jardins privés et courez la chance de remporter l'un des prix offerts aux participants.

Pour en savoir plus ou pour vous inscrire, visitez le site de la SHEP au www.sheportneuf.org/concours-jardins-privés.

Date limite : 12 septembre 2026

PROTÉGEZ VOTRE HABITATION

Quelques gestes simples peuvent contribuer à protéger votre résidence des risques liés aux incendies de végétation.

- Nettoyez régulièrement votre toiture, vos gouttières et votre terrain des feuilles, branches et autres débris.
- Retirez les matières combustibles dans un rayon de 1,5 mètre autour de votre habitation et entreposez le bois de chauffage et les autres matériaux inflammables à plus de 10 mètres des bâtiments.
- Assurez-vous que les avant-toits sont fermés, que les événements sont grillagés et qu'un pare-étincelles est installé sur votre cheminée.
- Dans votre aménagement paysager, privilégiez les feuillus, espacez les conifères d'au moins 3 mètres et élaguez leurs branches inférieures.
- Évitez également les paillis inflammables près de la maison.

Pour découvrir l'ensemble des mesures de prévention, consultez le site de la SOPFEU au sopfeu.qc.ca/prevention/protégez-son-habitation/.





Comité d'embellissement

À propos du comité

Le Comité d'embellissement est composé de citoyens et citoyennes passionnés qui travaillent ensemble pour rendre Portneuf toujours plus beau, accueillant et fleuri. Par leurs projets et leur implication, ils contribuent à améliorer notre milieu de vie.

Nous sommes également heureux de vous présenter notre tout nouveau logo, créé par Carolanne, membre du comité. Merci pour cette belle création!

Des autocollants du nouveau logo sont disponibles gratuitement à l'hôtel de ville pendant les heures d'ouverture.



Sur la photo de gauche à droite :
Gérard Gilbert, Carolanne Cyrenne, Véronique Turgeon, Émilie Hotte et Denis Godin.

L'herbe à poux ne prends pas de vacances!

Les mois de juillet et août correspondent à la floraison de l'herbe à poux (ambrosie, Ambrosia) et des allergies à son fâcheux pollen !

Cette mauvaise herbe n'a rien en commun avec l'herbe à puce qui elle, cause des dommages à la peau. Les deux plantes se retrouvent rarement aux mêmes endroits et ne se ressemblent pas; l'herbe à poux a un port dressé tandis que l'herbe à puce est une plante rampante. En cette période, il y a aussi le pollen des céréales et des graminées de cette famille, mais l'herbe à poux est de loin la grande responsable des allergies.

Voici ce que nous pouvons faire collectivement pour réduire son impact : d'abord la reconnaître, puis la couper ou l'arracher. Dans notre environnement immédiat, l'herbe à poux va souvent occuper les accotements de gravier aux abords des routes et des stationnements, la zone limitrophe de nos terrains et pelouses avec la rue, au pied des chaînes de rues et sur les terrains vagues abandonnés et recouverts de diverses mauvaises herbes.

Bonne lutte !



Source : Ville de Gatineau



Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

PROMENADE FLEUVE

Découvrez la Promenade Fleuve, une expérience de promenade paysagère unique le long du littoral portneuvois.

Accessible à marée basse ou à marée descendante, ce parcours vous permet d'explorer un milieu naturel exceptionnel tout en profitant de magnifiques points de vue sur le fleuve Saint-Laurent.

Que ce soit pour une balade, une sortie en famille ou simplement pour admirer les paysages, Promenade Fleuve est une activité idéale pour profiter pleinement de la beauté de notre territoire.

Afin de préserver la richesse de ces écosystèmes, nous vous invitons à demeurer dans les zones de circulation, à utiliser les accès officiels, à respecter les milieux naturels et résidentiels ainsi qu'à rapporter tous vos déchets. Les chiens sont les bienvenus, mais doivent être tenus en laisse en tout temps.

Pour connaître les accès, les horaires des marées et tous les détails, visitez promenade-fleuve.portneufculturel.com.

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Afin d'assurer le bon fonctionnement des réseaux d'égouts municipaux et des installations du Camping Panoramique, la Ville de Portneuf souhaite rappeler l'importance de porter une attention particulière aux produits rejetés dans les conduites. Dans un contexte de gestion efficace des infrastructures et de contrôle des coûts d'exploitation, la collaboration de tous est essentielle.

Depuis quelque temps, des interventions fréquentes sont nécessaires pour débloquer les pompes d'égout sanitaire. Des lingettes, des matières plastiques et divers résidus y sont régulièrement retrouvés, nuisant au bon fonctionnement des équipements. Les lingettes, même dites « jetables », sont très résistantes et se dégradent difficilement, ce qui entraîne des obstructions dans les réseaux et peut causer des refoulements d'eaux usées dans les résidences.

Il est donc important d'éviter de jeter dans les égouts des produits tels que : lingettes, couches, produits d'hygiène, plastiques, huiles, graisses, peintures, solvants, ainsi que toute matière peu ou non dégradable. Certains éléments, comme les cheveux, le papier ou les résidus alimentaires, devraient également être limités. De façon générale, tout ce qui peut être jeté à la poubelle doit y être déposé.

Ces gestes simples contribuent à protéger les infrastructures municipales, à réduire les coûts d'entretien et à assurer une gestion durable de l'eau.



Pour toute information, contactez le Service des infrastructures au 418 808-8084.





CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Voici un résumé des activités proposées par la Ville de Portneuf. Les détails sont dans cette édition du journal ou dans une prochaine édition.

DATES	ACTIVITÉS
9 juillet	Culture & apéros : Peinture avec Érika Pérès
11- 12 juillet	Quai des Arts
19 juillet	Fin du concours Optique Portneuf
23 juillet	Culture & apéros : Soirée de danse Country
30 juillet	Culture & apéros : Ciné plein air Film Elio
6 août	Culture & apéros : Spectacle du Duo Route 138
8 août	Fête de la famille
15 août	Culture & apéros : Les Fêtes Latines
15-16 août	Défi Kayak
20 août	Culture & apéros : Ciné plein air Film Bonne Fortune
24 août au 6 septembre	Inscription à la programmation des loisirs - automne 2026
11 septembre	Inscription Accès Loisirs
26 septembre	Hommage à Charles Aznavour par Marc Lepage



OPTIQUE PORTNEUF

Optique Portneuf est une exposition extérieure composée de 36 photos mettant en valeur la beauté, la richesse culturelle et le patrimoine de la ville.

Voici un résumé des critères à respecter :

- Soumettez vos photos jusqu'au **19 juillet**
- Ouvert à tous sans obligation de résidence
- Les moins de 18 ans peuvent participer avec une autorisation parentale.
- Jusqu'à 6 photos par participant | Un formulaire par photo
- Format paysage (horizontal), haute résolution
- L'image doit représenter un élément de la Ville de Portneuf et être actuelle
- Légères retouches acceptées, mais pas d'images générées par IA

Nous sommes à la recherche de deux citoyens pour participer comme jury. Communiquez avec nous à gabrielle.paquin@villedeportneuf.com.



Tous les détails et règlements :
villedeportneuf.com
(section loisirs - Optique Portneuf)



Courez la chance de voir votre photo ici !

CALENDRIER ESTIVAL

Encore cette année, le Service des loisirs vous propose une programmation estivale variée.

Voici les activités :

9 juillet de 19 h à 21 h | Parc Ornithologique
Atelier de peinture acrylique par Erika Pérès

Inscription obligatoire via Qidigo | Gratuit

23 juillet de 18 h à 20 h 30 | Parc des Ancêtres
Soirée de danse Country

Animée par Nadine Gauthier. Aussi sur place : Tours de poney, démo de forge avec Étienne Isabelle, Centre d'Équithérapie Libre Passion, kiosque de Cuir Cosmique, food truck, hot-dogs et bar.

30 juillet vers 20 h 30 | Parc des Ancêtres
Ciné plein air Film Elio

Apportez vos chaises, couvertures et breuvages.
Du pop-corn sera offert sur place.



6 août de 19 h 30 à 21 h 30 | Parc des Ancêtres
Spectacle du Duo Route 138

Spectacle de musique traditionnelle québécoise, irlandaise et canadienne. Food truck Resto de la Gare et un service de bar sur place.



8 août de 12 h à 16 h | Parc des Ancêtres

Fête de la Famille

Activités pour toute la famille : Voitures téléguidées, pump track (BMX, trottinettes et casques inclus), démo de Yoseikan Budo, jeux gonflables, maquillage, animations musicales, Méga Splash (apporter votre maillot), nourriture et breuvages (\$).

15 août de 17 h à 21 h à la Base de Plein Air
Les Fêtes Latines

Démo de danses latines, atelier de danse, DJ, percussions, nourriture et bar (\$).



20 août vers 20 h 30 au Parc des Ancêtres
Ciné plein air Film Bonne Fortune

Apportez vos chaises, couvertures et breuvages.
Du pop-corn sera offert sur place.



Toutes les activités sont gratuites.

Pour connaître les détails de la programmation ou les changements en cas de pluie, consultez le site Internet ou la page Facebook :

Les loisirs de la Ville de Portneuf.



SAMEDI 11 JUILLET
10 h à 17 h

DIMANCHE 12 JUILLET
10 h à 16 h

 **ROUTE DU QUAI**
VILLE DE PORTNEUF

LE PLUS GRAND **MARCHÉ D'ART** *de Portneuf!*

40 EXPOSANTS
SAVEURS LOCALES
ANIMATION MUSICALE



Quai des arts de portneuf | www.villedeportneuf.com



PROGRAMMATION DES LOISIRS

La programmation sera disponible à la mi-août sur le site Internet de la Ville et dans vos boîtes postales.

Période d'inscription :
24 août au 6 septembre 2026

Les inscriptions se feront en ligne via la plateforme Qidigo.

Inscription Accès loisirs :
11 septembre de 18 h 30 à 19 h 30

Plus d'informations à venir : www.villedeportneuf.com

CAMP DE JOUR 2026

Le camp de jour de la Ville de Portneuf bat maintenant son plein depuis quelques semaines et les jeunes profitent déjà d'un été rempli d'activités, de découvertes et de plaisir.

Cette année encore, notre équipe d'animation est composée d'un bel équilibre entre de nouvelles recrues et des animateurs d'expérience qui reviennent partager leur énergie et leur passion avec les enfants.

Grâce à leur engagement, les jeunes vivent un été dynamique dans un environnement sécuritaire et stimulant.

La Ville de Portneuf remercie chaleureusement toute l'équipe du camp de jour pour son excellent travail et souhaite à tous les enfants un été rempli de plaisir et de beaux souvenirs.



BASE DE PLEIN AIR ET JEUX D'EAU

Profitez de l'été pour vous rafraîchir aux jeux d'eau ou partir à la découverte des sentiers de vélo de montagne et de marche en forêt de la Base de plein air.

Le centre de services, où il est possible de louer de l'équipement, est ouvert tous les samedis et dimanches de 9 h à 15 h 30. Le vestiaire est accessible tous les jours, de 9 h à 18 h.

Nous rappelons que les chiens sont les bienvenus dans les sentiers pédestres, mais qu'ils doivent être tenus en laisse en tout temps.

La Base de Plein Air est située au 451, boulevard Gauthier.

Pour tous les détails, visitez

www.villedeportneuf.com.



LOCAL DES JEUNES HORAIRE D'ÉTÉ

Du jeudi au samedi

10 à 12 ans : 18 h 30 à 20 h

12 à 17 ans : 18 h 30 à 21 h 30

Les activités proposées cet été seront adaptées aux intérêts des jeunes qui fréquenteront le local.

N'hésitez pas à encourager votre jeune à partager ses idées et les activités qu'il aimerait vivre avec nous!

LDJ@villedeportneuf.com

APPEL AUX BÉNÉVOLES FÊTE DE L'HALLOWEEN 2026

Vous aimez l'Halloween et souhaitez contribuer à la réussite d'un événement rassembleur ?

La Ville de Portneuf est à la recherche de bénévoles pour sa grande fête de l'Halloween, qui se déroulera les **23 et 24 octobre 2026**.



Que vous ayez envie d'incarner un personnage, de jouer un rôle de figurant dans les décors ou d'animer des activités destinées aux familles, votre participation sera grandement appréciée.

Les personnes intéressées sont invitées à communiquer avec Gabrielle à l'adresse suivante : gabrielle.paquin@villedeportneuf.com pour s'inscrire ou obtenir plus d'information.



APPEL AUX EXPOSANTS - MARCHÉ DE NOËL

Les préparatifs de la 5e édition du Marché de Noël de Portneuf sont déjà commencés. L'événement se tiendra les **13 et 14 novembre 2026** au Carrefour municipal et mettra en valeur le talent de nombreux artisans et producteurs d'ici.

Vous souhaitez exposer vos créations ou vos produits dans une ambiance chaleureuse et festive ? Nous vous invitons à soumettre votre candidature en remplissant le formulaire d'inscription disponible sur le site Internet de la Ville de Portneuf ou via le lien suivant : <https://forms.gle/BH8rWXquYTdJn8Li8>



Nous avons déjà hâte de découvrir les exposants qui contribueront à faire de cette 5e édition un rendez-vous incontournable du temps des Fêtes !



Appel aux artistes

Que vous soyez peintre, photographe, illustrateur, sculpteur ou que vous pratiquiez toute autre forme d'art visuel, nous aimerions découvrir votre travail. On recherche des artistes qui aimeraient faire partie de notre banque d'exposants pour de futures expositions à la bibliothèque.

Intéressé ? Faites parvenir vos coordonnées ainsi que quelques informations à gabrielle.paquin@villedeportneuf.com.



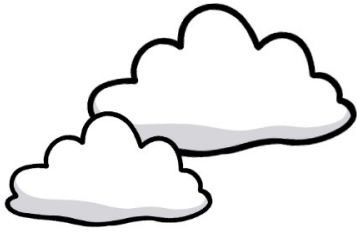
RETOUR SUR LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC À PORTNEUF

Le 24 juin dernier, de nombreux citoyens et visiteurs se sont réunis au parc à bateaux pour célébrer la Fête nationale du Québec, présentée par BBQ Québec. Tout au long de la journée, petits et grands ont profité d'une programmation variée dans une ambiance festive et conviviale.

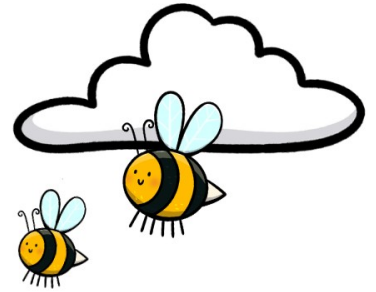
Les familles ont participé aux nombreuses activités offertes, notamment les jeux gonflables, le maquillage, le mini parcours à obstacles, les défis du bûcheron ainsi que les différentes animations proposées sur le site. Les démonstrations culinaires de BBQ Québec, la sculpture sur bois en direct, les cours de danse, les prestations musicales de Frank & PO, le feu de joie et les traditionnels feux d'artifice ont également contribué au succès de cette édition.

La Ville de Portneuf tient à remercier chaleureusement son partenaire présentateur, BBQ Québec, ainsi que l'ensemble de ses précieux partenaires, les bénévoles, les employés municipaux, les pompiers, les organismes participants et tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cette journée. Un merci tout particulier aux citoyens et citoyennes qui, par leur présence et leur enthousiasme, ont fait de cette célébration un véritable succès.





BIBLIOTHÈQUE *La Découverte*



Horaires d'été

Ouverte les mardis 7, 14, 21, 28 juillet de 18 h 30 à 20 h
Ouverte les mardis 4, 11, 18, 25 août de 18 h 30 à 20 h
Fermée du 26 août au 7 septembre



NOUVEAUTÉ

Club de lecture

Chaque dernier mercredi du mois de 19 h 30 à 21 h



Bibliothèque La Découverte - 297, 1^{re} Avenue, Portneuf

PAS D'OBLIGATION!

Le livre d'un certain mois ne t'intéresse pas ? Viens seulement aux rencontres qui t'intéressent !



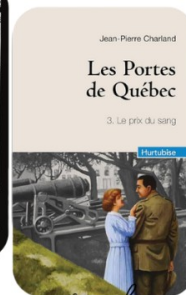
Août
Nouveau départ



Septembre
Littérature autochtone



Octobre
Sans ponctuation



Novembre
Récit de guerre



Décembre
Miracle de Noël

Inscription ici



Inscription requise afin de réserver votre copie

Ouvert à tous les citoyens de la MRC de Portneuf

Café (\$) et popcorn sur place

Tous liront le même livre (Disponibles en plusieurs exemplaires à la bibliothèque)



POUR PLUS D'INFORMATIONS :  biblio@villedeportneuf.com

 Bibliothèque
La découverte de Portneuf

CLUB FADOQ PORTNEUF

Voici une photo du groupe de participants qui ont présenté une chorégraphie lors du Gala de danse de la FADOQ – Région de Québec–Chaudière–Appalaches, qui se tenait le 6 juin dernier.

Pour obtenir de l'information sur le club, réserver votre place, contactez Sylvie Lefebvre au 418 286-6079.



SAINT-VINCENT DE PAUL

Afin de ne rien manquer, suivez la page Facebook Saint-Vincent de Paul de Portneuf pour être au courant des événements touchant le magasin mais aussi concernant la SSVP.



Pour le magasin Chez Vincent, celui-ci sera ouvert tout l'été mais avec un horaire réduit.

**Du 21 juin au 22 août 2026 :
les jeudis de 13 h à 15 h
110, rue de la Rivière**



CERCLE DE FERMIERES PORTNEUF

À l'automne, c'est dans un local rénovée que le Cercle Fermières Portneuf effectuera ses rencontres. Voici quelques photos des rénovations en cours.





LES ENTREPRISES D'ICI

Nous souhaitons mettre en valeur les entreprises d'ici dans le journal municipal. Vous avez lancé une nouvelle entreprise, déménagé, agrandi vos installations ou développé de nouveaux produits ou services? Nous aimerions vous faire découvrir à nos citoyens. Si votre entreprise est enregistrée au REQ et située dans la Ville de Portneuf, faites-nous parvenir une courte présentation de votre entreprise, des photos ainsi que votre logo à jacinthe.gagnon@villedeportneuf.com.

Selon le nombre de candidatures reçues, une entreprise sera présentée à chaque parution ou une fois tous les deux mois. Nous ferons notre possible pour donner de la visibilité au plus grand nombre d'entreprises.

CTRP
Corporation de transport
régional de Portneuf

**NAVETTES
ÉVÉNEMENTIELLES**

Votre transport, votre soirée, notre priorité!

FESTIVAL D'ÉTÉ
du 9 au 19 juillet

GRANDS FEUX
du 6 au 22 août

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ LA RÉSIDENCE PORTNEUVIENNE

LOGEMENT 4 $\frac{1}{2}$ À LOUER

- Cherchons couple pour occuper le logement;
- Services inclus : 2 repas par jour et service d'urgence ;
- Milieu de vie paisible et humain ;
- RPA niveau 1.



418-286-4000

residenceportneuvienne@telus.net

Coopérative de Solidarité La Résidence
Portneuvienne



Calendrier estival

Culture
&
apéros

9 juillet



Atelier de peinture
avec Érika Pérès
de 19 h à 21 h

23 juillet

Culture
&
apéros

Soirée de danse Country
avec Nadine Gauthier
de 18 h à 20 h 30



Culture
&
apéros

30 juillet



Ciné plein air
Film Élio
vers 20 h 30

6 août

Culture
&
apéros



Spectacle
Duo Route 138
de 19 h 30 à 21 h 30

Culture
&
apéros

20 août

Ciné plein air
Film Bonne Fortune
vers 20 h 30



8 août

Fête de
la famille

12 h - 16 h

Parc des Ancêtres



Voitures
téléguidées



Pump track



Méga
Splash

Avec la
participation de



15 août

17 h à 21 h

LES FÊTES
LATINES

Base de Plein Air
451, boul. Gauthier

Danse
DJ & Percussions
BBQ & Bar

GRATUIT
GRATUITO



Plus de détails à la page 11.